

CONJONCTURE FINANCIÈRE

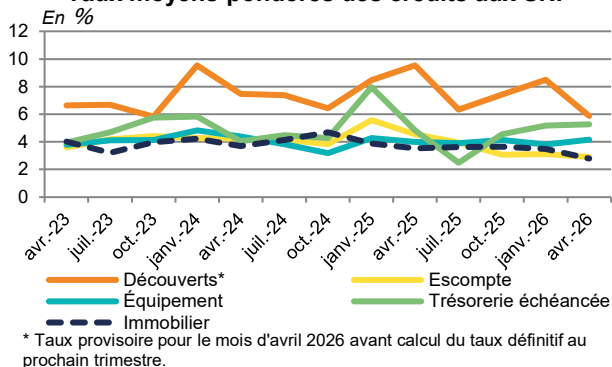
Taux des crédits aux entreprises en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy 2^e trimestre 2026

HAUSSE DES TAUX DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIPEMENT

- Le **taux moyen des crédits de trésorerie échéancée** poursuit sa hausse au **2^e trimestre 2026**, à 5,27 % (+9 pdb sur trois mois et +43 pdb sur un an). Il demeure nettement supérieur aux taux moyens observés à l'échelle nationale (3,68 %) et dans les DROM (3,46 %). La durée moyenne de ces financements s'établit à 4 ans et 10 mois, pour un montant moyen de 44 521 €.
- Dans le même temps, le **taux moyen des crédits à l'équipement** se redresse de 35 pdb sur le trimestre, à 4,15 % (+16 pdb par rapport au 2^e trimestre 2025). Il reste supérieur au taux moyen national (3,57 %) et à celui des DROM (4,11 %). Le montant moyen des prêts à l'équipement atteint 364 657 €.
- À l'inverse, le **taux moyen des découverts** recule de 262 pdb au 2^e trimestre 2026, à 5,86 %¹ (-369 pdb sur un an). Malgré ce repli, il demeure supérieur au taux moyen national (4,64 %), ainsi qu'à celui des DROM (5,08 %). Le montant moyen des découverts s'établit à 14 860 €, en forte progression de 83,4 % sur trois mois.

Caractéristiques des crédits aux entreprises en Guadeloupe et dans les Iles du Nord²

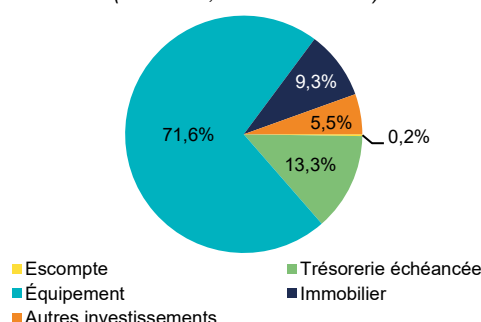
Taux moyens pondérés des crédits aux SNF



Source : Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM

Répartition des flux de crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



Source : Banque de France, collecte RUBA

© IEDOM

Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) en avril 2026		Taux moyen pondéré (en %) en janvier 2026		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière	Guadeloupe et Iles du Nord	France entière
Découverts	5,86**	4,64	8,49	4,71	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	5,27	3,68	5,17	3,62	58	33	97	22	8,00	3,55
Équipement	4,15	3,57	3,81	3,46	141	113	97	78	4,33	3,60
Immobilier	2,79*	3,52	3,49*	3,49	217*	191	100*	80	-	-

* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 10 et 30)

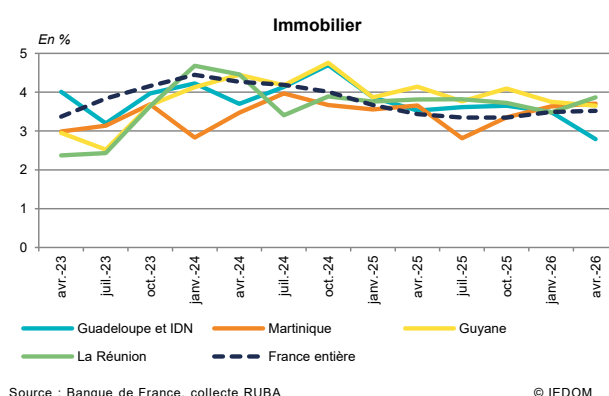
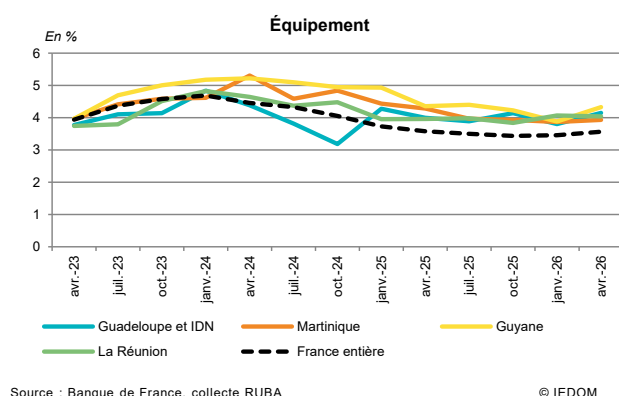
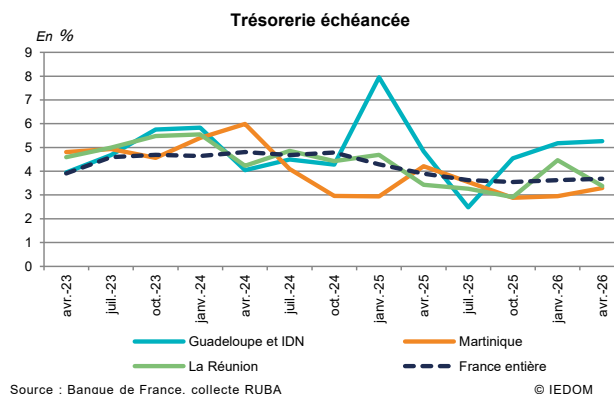
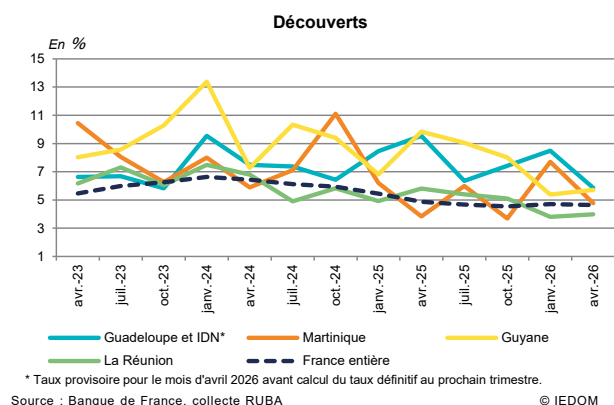
** Taux provisoire avant calcul du taux définitif au prochain trimestre

Sources : Iedom, Banque de France, collecte RUBA

¹ Taux provisoire avant calcul de taux définitif au prochain trimestre.

² L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

Taux moyens des crédits aux entreprises par géographie



Note : les taux présentés pour les crédits immobiliers et dans certaines géographies, pour la trésorerie échéancée, sont basés sur un faible nombre d'observations. Le pic observé en Guadeloupe sur le taux de trésorerie échéancée en janvier 2025 résulte du faible nombre d'observations sur le trimestre. Les taux de crédit de trésorerie échéancée de la Guyane sont absents, faute de données suffisantes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès de dix établissements et sociétés financières ayant leur activité en Guadeloupe et dans les Iles du Nord (Saint-Martin et Saint-Barthélemy) ; elle se base sur environ 1 200 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse. La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. S'agissant des utilisations de découverts, les TESE sont calculés uniquement sur les périodes durant lesquelles le solde du compte associé est débiteur. Les taux moyens publiés, ainsi que les durées moyennes de financement, sont calculés en pondérant par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : F. GROH ■ Responsable de la rédaction : A. LEMAIRE

Rédaction : J. SOUKAI ■ Éditeur : IEDOM